

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 5

Artikel: Les hivers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les deux étaient d'accord sur ce point.

Mais le premier, goûtant à nouveau, et se livrant à ses réflexions, ajouta, après un moment de silence :

— C'est curieux, il a un petit goût de fer.

— Non, dit l'autre, en faisant claquer sa langue... c'est plutôt un goût de cuir.

— Non, de fer.

— Non, de cuir.

De là une discussion assez longue dans laquelle la question d'amour-propre était pour beaucoup.

Mais comme il n'y avait pas moyen de savoir qui avait raison, on se sépara après avoir vidé de nombreux verres qui ne firent qu'accentuer les affirmations divergentes des dégustateurs.

La question en resta là pour le moment. Huit jours plus tard, le vin fut partagé et mis en bouteilles. — Qu'est-ce que les propriétaires trouveront au fond du tonneau?... Devinez; je vous le donne en mille

Une grosse clef rouillée, à laquelle était attachée une lanière de cuir.

Les deux héritiers se regardèrent et exclamèrent à la fois: « Ils avaient tous les deux raison !! »

L. M.

M. Edouard Pailleron.

La réception, toute récente, de M. Pailleron, à l'Académie française, a fait événement dans le monde lettré, et a fourni le sujet de nombreux articles biographiques sur l'auteur du *Mur mitoyen*, du *Monde où l'on s'amuse*, du *Monde où l'on s'ennuie* et d'autres œuvres dramatiques qui ont fait sa réputation.

Les lignes suivantes sont détachées d'un article publié à ce sujet, par M. Paul Bosq.

« M. Pailleron est né à Paris; après avoir passé par le collège et une école spéciale de St-Mandé, il se destinait à l'école navale; à seize ans, il y fut reçu, mais n'y entra pas.

On voulut en faire un avocat; il commença son droit, et, à dix-huit ans, entra chez un notaire qui avait pour « principal » M. Templier, aujourd'hui directeur de la librairie Hachette.

Du notaire, il va chez un avoué, excelle dans l'art de conduire une périssoire et, entre deux régates, se fait recevoir avocat; il plaide, voit son client condamné, s'en console aisément, mais ne revêt plus la robe, qu'il échange contre l'uniforme de dragon; tient garnison à Bauvais, se lasse de la vie de caserne, achète un remplaçant et le présente à son colonel.

— Je n'en veux pas; il est trop grand! s'écrie celui-ci à la vue d'un colosse alsacien.

— Prenez-le toujours, mon colonel, vous en ferez deux.

Sur ce mot, il quitte le régiment et se sauve dans les bois; la forêt de Fontainebleau le voit errer avec des caravanes de peintres; peu de mois après, il parcourt l'Algérie avec Beaucé, qui fait son portrait en bédouin, affublé d'un burnous et magistralement campé sur un cheval arabe. Il ne revint du désert que pour courir en Italie et, de là, va où sa fantaisie le pousse.

Aujourd'hui, il est plus sédentaire, mais il aime toujours les grands bois et la mer. Enragé chasseur, nageur intrépide, passionné pour la marche et tous les exercices du corps, il apparaît fort et robuste sous ses vêtements un peu flottants. Sa personne est alerte, sa taille bien prise; le visage est mâle, le regard droit et franc. Les cheveux, qu'il porte longs et rejetés en arrière, découvrent un front large, la barbe blonde s'allonge en deux pointes et encadre une bouche spirituelle. »

Les orateurs qui n'en finissent pas.

Rien n'est plus goûté qu'un discours simple, concis, sobre d'images et de boursoufflures. Malheureusement, quelques orateurs ne se bornent pas toujours à cette tâche modeste, à quelques paroles *bien senties*, comme on dit. Chose à remarquer, ce sont les improvisateurs qui sont les plus verbeux; ils vont d'autant plus loin que la rhétorique ne connaît pas de frontières, et ils sont d'autant mieux écoutés, qu'on croit toujours qu'ils vont finir.

Une semblable profusion est hors de saison et manque son but. — L'attention publique est prompte à se lasser. Un prédicateur de village prêchait l'éloge de saint François de Sales. La petite église dont il occupait la chaire était comble; la chaleur était excessive, la lassitude immense, et pourtant, le Lacordaire rustique n'en finissait pas.

« Messieurs, disait-il, pour rendre justice à ce grand saint, pour tenir compte de ses vertus, pour vénérer son dévouement, pour apprécier convenablement la pureté de sa vie, pour lui donner le rang qu'il mérite dans la pléiade des bienheureux, pour figurer à vos yeux sa gloire légitime, sa juste récompense, où le mettrons-nous, ce grand saint, pour qu'il soit bien placé ?

» Le mettrons-nous parmi les chérubins ?

» Le mettrons-nous parmi les anges ?

» Le mettrons-nous parmi les dominations ?

» Le mettrons-nous parmi les martyrs ?

» Le mettrons-nous aux pieds de la Vierge ?

» Le mettrons-nous à la droite du Seigneur ? »

— Monsieur le curé, interrompit en se levant un paysan exténué, si vous ne savez pas où le mettre... prenez ma chaise... car je m'en vas !! ...

Les hivers.

On s'étonne, et à juste titre, de la douceur de la température dont nous jouissons actuellement. Les chroniques nous citent cependant des exemples plus frappants encore, soit pour la France, soit pour notre pays.

En 1172, la douceur de l'hiver permit aux bois de verdoyer; les oiseaux couvèrent et eurent des petits en février.

L'année 1289 n'eut pas d'hiver.

En 1421, les arbres fleurirent en mars et la vigne en avril. Les cerises mûrirent en avril et les raisins en mai.

En 1538, les jardins étaient couverts de fleurs en janvier.

L'année 1572 offrait les mêmes phénomènes que l'année 1172.

Il y eut des épis à Pâques en 1585.

1603, 1609, 1611 et 1617 n'eurent pas d'hiver.

Il n'y eut ni gelée ni neige en 1650 et en 1692.

Enfin, la douceur de la température de l'hiver de 1781, celle de 1807 et de 1822 sont citées comme exceptionnelles dans tous les traités de météorologie.

Il en fut de même de 1866.

Conseils utiles.

Moisissure. — Pour préserver de la moisissure les substances alimentaires et autres, il faut les conserver dans un lieu sec et les préserver du contact de l'air ; dans ce but, on peut recouvrir les confitures d'une légère couche de miel qui ne contracte pas la moisissure ; les herbes cuites, d'une mince couche de beurre ou de saindoux ; les liquides, d'une couche d'huile d'olive.

Pommes de terre à la crème. — Cet entremets se prépare de la manière suivante : Faites, dans une casserole, une sauce avec un morceau de beurre, une cuillerée à bouche de farine, persil et ciboules hachés, sel, poivre, muscade râpée, et un verre de crème ; tournez cette sauce ; quand elle commence à bouillir, mettez-y vos pommes de terre cuites et coupées en tranches ; ne les y laissez qu'un moment et servez chaud.

Boutades.

Calino se présente comme valet de chambre chez la comtesse ***.

La dame l'interroge sur ses antécédents et apprend qu'il a été soldat.

— Ah ! vous avez servi, mon garçon ?

— Oui, madame la comtesse.

— Dans la cavalerie ou dans l'infanterie ?

— Dans l'infanterie de marine, madame la comtesse.

Puis, songeant qu'une femme ne doit guère être au courant des questions militaires, Calino s'empresse d'ajouter :

— Dans l'infanterie de marine à pied.

Un Lausannois bien connu allait être père, et cherchait, avec maman, le nom qu'on donnerait au futur héritier.

— Si c'est un garçon, se disait-on, nous l'appellerons André ; si c'est une fille, nous l'appellerons Jeanne.

La nourrice, belle fille, fraîche, tout exprès venue de Berne, écoutait et ne disait rien, mais semblait peu satisfaite.

Huit jours après, l'enfant naquit. C'était un garçon. Le père, très heureux, mais toujours très distrait et préoccupé de ses nombreuses affaires commerciales, court chez l'officier d'état-civil faire la déclaration d'usage. Arrivé là, il oublie complètement ce qui avait été décidé au sujet du nom de l'enfant.

— Quel nom lui donnerez-vous, demande l'employé.

Le père cherche, cherche, et ne trouve point.

— Ma foi, je ne m'en souviens pas ! Mais, pas du tout !

— Voyons, cherchons. Est-ce Jean, Octave, Joseph, Gustave ?

— Non.

— Est-ce Frédéric ?

— Ce n'est pas Frédéric ; mais, après tout, Frédéric est un joli nom ! Va pour Frédéric ! Nous l'appellerons Frédéric !

Le nouveau-né, inscrit sous ce nom, le père rentre à la maison et raconte l'histoire à sa femme.

— Eh bien ! dit la mère, toute réflexion faite, André me plaisait, mais j'aime aussi beaucoup Frédéric.

— Oh ! *matame*, interrompt alors la nourrice, devenue rayonnante, c'est un grand *ponheur* ; quand on aurait appelé *Antré*, on aurait toujours cru que quelqu'un frappait à la porte !

Un de nos abonnés nous écrit :

« J'ai sous les yeux le procès-verbal d'une assemblée de la Société de laiterie d'un des villages de notre canton, que je m'abstiendrai de désigner. Voici la copie textuelle de cette pièce, sauf les noms des personnages en cause :

» Du 24 mars 1880.

» L'assemblée générale des membres effectifs, réunie sous la présidence du citoyen B... Se présente le citoyen R..., de D..., demandant d'entrer membre honoraire de la Société pour son compte ; la discussion continue, ensuite on passe aux voix ; il résulte que le dit citoyen R... n'est pas admis ; vu que la Société se trouve déjà assez nombreuse et assez forte en lait. »

Un brave abonné lit dans son journal la nomenclature des primes offertes à l'occasion du premier janvier.

Dans le nombre, il savoure celle-ci :

— Les contes de Perrault avec 125 planches. Pour nos souscripteurs, 25 francs.

— Ce n'est pas cher, fait notre homme. Et il écrit pour faire venir la prime. Seulement, dans le post-scriptum, il glisse les lignes suivantes :

« Pour les planches, tâchez donc que ce soit en noyer. »

THÉÂTRE. — Dimanche 3 février ; admission des billets du dimanche. Première représentation de

Patrie !

drame historique en 5 actes, par Victorien Sardou. — Rideau à 7 $\frac{1}{2}$ h.

On nous annonce, en outre, pour jeudi 7 courant, une représentation de la magnifique pièce de F. Coppée : **Severo Torelli**, par la Troupe parisienne. M. Laclaindière nous prie d'informer les abonnés que ce jeudi leur sera donné comme 9^{me} soirée d'abonnement, moyennant paiement, dans les bureaux de location, de l'excédant du prix ordinaire de la place. Les abonnés qui ne voudront pas profiter de cet avantage auront droit à une soirée supplémentaire à la fin de la saison.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOU & C^{ie}.